

Bruxelles, le 18 mars 2025  
(OR. en)

7071/25

SOC 129  
EMPL 88  
EDUC 60

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (1 <sup>re</sup> partie)/Conseil
Objet:	Conseil d'administration du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle Nomination de M. Viktor FLEISCHER, membre pour l'Autriche, en remplacement de M. Gerhard RIEMER, démissionnaire

---

1. Le secrétariat général du Conseil a été informé de la démission de M. Gerhard RIEMER, membre du conseil d'administration du Centre cité en objet, dans la catégorie des représentants des organisations d'employeurs (pour l'Autriche).
2. En vertu de l'article 4 du règlement (UE) 2019/128 du Parlement européen et du Conseil du 16 janvier 2019 instituant le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) et abrogeant le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil<sup>1</sup>, certains membres et suppléants du conseil d'administration sont nommés par le Conseil.

---

<sup>1</sup> JO L 30 du 31.1.2019, p. 90.

3. Conformément à la procédure habituelle, l'organisation d'employeurs BusinessEurope a présenté la candidature de M. Viktor FLEISCHER pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 31 mars 2027.
4. Dès lors, le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil:
  - a) d'adopter, en point "A", la décision du Conseil portant remplacement d'un membre du conseil d'administration du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, dont le texte figure dans le document 7070/25, et
  - b) de faire publier la décision, pour information, au Journal officiel de l'Union européenne.

---